

8.5
REPUBLICQUE FRANCAISE

A 2017-010
2017-010
CS
dossier n° DP 021 210 17 B0001

Commune de Créancecy

date de dépôt : 31 janvier 2017
demandeur : ECO ENVIRONNEMENT,
représenté par TOUITOU JEREMY
pour : installation de panneaux solaires
adresse terrain : 10 GRANDE RUE DE
VANDENESSE, à Créancecy (21320)

ARRÊTÉ
de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune de Créancecy

Le maire de Créancecy,

Vu la déclaration préalable présentée le 31 janvier 2017 par ECO ENVIRONNEMENT, représenté par TOUITOU JEREMY demeurant 188 AV JEAN OLIVE, Pantin (93500);

Vu l'objet de la déclaration :

- pour installation de panneaux solaires ;
- sur un terrain situé 10 GRANDE RUE DE VANDENESSE, à Créancecy (21320) ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 8 juillet 2004, modifié et révisé le 13 décembre 2012 ;

ARRÊTE

Article 1

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Fait à Créancecy, le 6 Février 2017

Le maire,
Jocelyn CHAPOTOT



La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.